



COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA BRUYÈRE

Séance plénière du 22/04/2015

Compte-rendu

Présents

CLDR (20) : Guillaume Andre, Robert Cappe, Thierry Chapelle, Bernard Charue, Rosaria Cocina, Guy Delforge, Jean-Claude Dujardin, Monique Fraiture, Françoise Geron, Claudine Lafaille, Roland Lecocq, Lucine Libert, Jean Mathieu, Gérard Marc, Arthur Melon, Jacqueline Niessen, Jean Rondia, Jean Severin, Jean-Marc Toussaint, Patrick Vanackere

Bureau Aménagement (auteur PCDR) : Jean-Guillaume Demailly

FRW (animation et secrétariat) : Jocelyne Van Lierde, Dimitri Phukan

Excusés (9): Marie-Aude Goffin (présente à la visite), Sarah Geens, Jan Billekens, P. Soutmans, G. Dechamps, A. Dury, D. Cirillo, V. de Villenfagne, Marie Loix

Points à l'ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la réunion du 01.04.2015 ;
- Visite du Parc des Dames Blanches
- Fiches projets 1.1 et 1.2
- Divers

Documents distribués : Fiches projets 1.1 et 1.2

1. Visite du Parc des Dames Blanches

La CLDR a visité le parc des Dames Blanches. Son aménagement fait l'objet des fiches projets 1.1 et 1.2 du PCDR.

2. Compte rendu de la réunion précédente

Le CR est approuvé moyennant la précision que le projet de création de logements est en lien avec la place du futur hall sportif.

3. Fiches projets 1.1 et 1.2

• Le parc des Dames Blanches

Une nouvelle maison communale sera construite dans le parc des Dames Blanches. Un des bâtiments existants sera transformé en logements pour les aînés dans le cadre du plan d'ancrage.

Les fiches projets du PCDR concernent l'aménagement du parc et la création de logements intergénérationnels, d'une conciergerie et d'un local polyvalent dans le deuxième bâtiment qui sera conservé. La Commune souhaiterait que ces fiches projets soient prioritaires afin que le parc soit opérationnel et accessible aux Bruyéris.

L'objectif général du parc des Dames Blanches

- Lieu de vie, intergénérationnel et de cohésion sociale
- Lieu de sauvegarde de la nature
- Lieu de service

- Lieu de logement

Ces objectifs sont traduits dans 2 fiches projets (1.1 et 1.2) présentées par le bureau d'étude. Le Bureau Aménagement souligne que jusqu'ici le lot 1 comportait peu de projets ambitieux. Il est donc intéressant que ces 2 fiches passent du lot 2 au lot 1, d'autant qu'elles sont en phase avec les priorités de la Commune. L'aménagement du parc permettra aussi qu'il soit conservé et pas abîmé.

Par ailleurs, l'aménagement de la Place de Meux dépend d'un accord avec l'Evêché pour une prise en emphytéose. Ce dossier ne semble pour l'instant pas mur et ne pourrait pas être proposé comme 1^{ère} convention du PCDR. Vu les travaux récents réalisés à Meux (voiries, bibliothèque etc.), l'aménagement de la place paraît moins prioritaire.

Remarques de la CLDR :

- ⇒ L'importance de l'investissement dans le parc ne doit pas amener à délaisser les autres villages. *Ce n'est pas le cas puisque le PCDR comporte des fiches concernant chaque village. Historiquement la Commune a toujours veillé à ce qu'aucun village ne se sente laissé sur le carreau (présence d'une salle dans chaque village par ex.).*
- ⇒ Le Conseil Consultatif Communal des Aînés a émis certaines propositions pour le parc. Elles doivent être intégrées à la réflexion.
- ⇒ Des parents riverains du site sont prêts à s'investir dans l'aménagement d'espaces de jeux sur le site. *Vu la nécessité de respecter les normes pour les plaines de jeux, cela semble difficilement réalisable. Toutefois il y aura certainement des possibilités pour les riverains de s'impliquer dans la vie du parc.*
- ⇒ Objectifs visés par les fiches projets. Il faut également ajouter à la liste « soutenir la création de logements pour toutes les générations » et « permettre le développement d'activités intergénérationnelles ».
- ⇒ Le PCDR peut-il financer du logement ? *Le plan d'ancrage communal est la voie de financement préférentielle pour la création de logement. Le PCDR peut financer des petites unités de logements à destination particulière (de l'intergénérationnel par ex.).*
- ⇒ Les fiches projets devraient comporter un tableau des investissements dans le temps. *La partie 5 du PCDR reprendra la programmation dans le temps avec pour le lot 1 des estimations financières.*
- ⇒ Ne pourrait-on pas scinder les 2 fiches projets en plusieurs pour phaser les investissements ? *Vu l'importance du travail administratif lié aux conventions DR pour les Communes, ce n'est pas souhaitable.*
- ⇒ Le bâtiment est-il assez grand pour accueillir du logement et un local polyvalent ? *Il y a environ 100 m² au sol et possibilité de créer un étage. Cela semble suffisant. Ce sera la tâche d'un bureau d'architecte de réfléchir à l'organisation pratique.*

- **Réflexion en sous-groupes**

La CLDR s'est répartie en 3 sous-groupes pour proposer des idées d'aménagements et de types d'activités à retrouver dans le parc. Ces idées permettront d'alimenter la réflexion du bureau d'étude qui sera chargé de définir un projet global.

Groupe 1

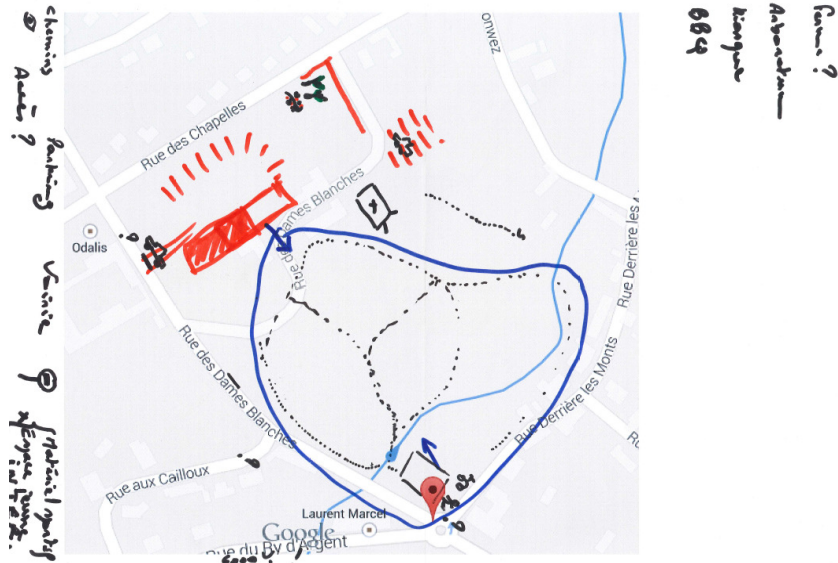
- ⇒ Aspect mobilité
 - Entrée côté rond-point est l'entrée piétonne du site. Soigner son aménagement.
 - Réfléchir à la mobilité autour du parc
- ⇒ Préserver les vues paysagères depuis l'entrée côté rond-point et la villa.
 - Proposer des cheminements qui longent le mur côté Rue des Dames Blanches (itinéraire direct vers la maison communale) et le bois (itinéraire plus long, plus sportif)
- ⇒ Pertinence d'une ferme pédagogique ? C'est lourd à gérer. Il y en a une à la ferme de Beaufaux. Proposer plutôt une petite basse-cour (poules, oies...)
- ⇒ Préserver les zones vivantes du parc. Ne pas le surcharger d'aménagements
- ⇒ Signalétique discrète pour les arbres remarquables
- ⇒ Espace jeux intergénérationnel sur le terrain de tennis
- ⇒ Parcours Vita dans le prolongement du terrain de tennis vers le ruisseau
- ⇒ Un petit potager le long du mur côté Rue des Chapelles
- ⇒ Kiosque ?

Groupe 2

- ⇒ Faire découvrir la cascade
- ⇒ Des arbres fruitiers palissés le long du mur côté Rue des Chapelles
- ⇒ Faire participer l'école du Ry d'Argent (à proximité) au projet du parc (potager mais avec la difficulté que les récoltes ont lieu en été, proposer à des enfants en stage de s'en occuper)
- ⇒ Bien réfléchir aux animaux de la ferme pour limiter la nécessité d'entretien

Groupe 3

- ⇒ Des poubelles et des bancs le long des parcours
- ⇒ Préserver les arbres
- ⇒ Recréer un étang et/ou une zone humide le long du ruisseau
- ⇒ Définir qui s'occupera des potagers. Les personnes âgées qui viendront vivre au parc ne voudront peut-être pas ou n'en seront plus capables
- ⇒ Réfléchir à la cohabitation entre logement privatif et espace collectif pour éviter les conflits
- ⇒ Penser à d'éventuels espaces privatifs pour les logements



4. Divers

La maison de la mémoire organise le 10 mai un concert souvenir de la guerre 40/45 à St-Denis (musique militaire).

Prochaines réunions de la CLDR :

- 20.05 à 19h30 à Rhisnes (salle du Conseil communal) : grille d'analyse du DD pour le lot 1 et programmation des FP dans les lots
- 09.06 à 19h30 à Saint Denis (salle La Ruche !!! modification de lieu de réunion vu occupation de la salle Le Maillon) : stratégie de développement et validation des 3 lots.

*Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Jocelyne Van Lierde et Dimitri Phukan*